

„ Histoire d'Allemagne, tom. 6. p. 867, la  
 „ croit plus ancienne, puisqu'on voit, dit-il,  
 „ dans l'arsenal d'Amberg, au Haut-Palatinat,  
 „ un canon de l'an 1303. Cette cir-  
 „ constance ajoutée à celle que nous avons  
 „ rapportée plus haut, sembleroit prouver  
 „ que la poudre fut connue avant Berthold  
 „ Schwartz, & que les Bavares furent les  
 „ premiers à se servir des armes à feu, &  
 „ longtems avant les autres nations (a). Nous  
 „ voyons que les Anglois se servirent de ca-  
 „ nons pour la première fois, à la bataille  
 „ de Creci en 1346. Les François cependant  
 „ connoissoient déjà l'artillerie, ainsi que les  
 „ Anglois, car Villaret prouve par un ancien  
 „ registre de la chambre des comptes, qu'en  
 „ 1338, il y avoit du canon devant Puy-  
 „ Guillaume, bourg de France dans le Bour-  
 „ bonnois; mais je n'en vois aucun vestige  
 „ plus ancien dans l'histoire de cette monar-  
 „ chie.

---

(a) Il paroît que ceux qui depuis l'inven-  
 tion de la poudre, se sont servi du mot de  
*bombarda*, en parlant des tems antérieurs, ne  
 sont pas d'une grande autorité, pour reculer  
 l'époque de cette découverte. Ils emploïent  
 le mot alors reçu; comme un latiniste scrupuleux  
 mettra encore *telum*, *catapulta* pour désigner un  
*boulet* & un *canon*. — *Sagitta ignea* ne prouve pas  
 davantage pour ceux qui ont lu dans le Pseaume 7 :  
*Sagittas suas ardentibus effecit*. Et quant au  
 superficiel, crédule & verbiageux P. Barre, il lui  
 reste à prouver la date de son canon par l'exhibition  
 de la pièce, ou par un procès verbal bien  
 authentique de ses titres d'ancienneté.